

COMMUNE DE GREZELS
mairie
130 rue du Presbytère
46700 GRÉZELS

Le 07 février 2023,

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir participer, à la séance qui aura lieu le :

lundi 13 février 2023 à 19 heures

mairie
130 rue du Presbytère
46700 GREZELS

Ordre du jour:

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Délibérations:

- vote du compte administratif et du compte de gestion 2022
- affectation du résultat
- modification des statuts AQUARESO
- adhésion de Marminiac au SIFA
- affiliation du syndicat mixte du Limargue et Ségala au centre de gestion
- modalités de publicité des actes
- DECI: bâches à incendie et demande de financement
- instauration du télétravail
- aliénation du chemin rural de Pech Ugou
- convention SDAIL pour la traversée du village
- décisions du maire

Intervention des délégués aux commissions extérieures

Questions diverses

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées,



Le maire, Sébastien PEREZ



POUVOIR ⁽¹⁾

Je soussigné(e) donne pouvoir à⁽²⁾
de me représenter à la réunion convoquée pour le 13 février 2023 à 19 h 00, de prendre part à toutes les délibérations,
d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant ⁽³⁾ auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.

Fait à le202.....
Bon pour pouvoir et signature

(1) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité. (2) Nom, prénom, adresse (3) Durée de validité : trois reports au maximum